Sommaire

Droits & libertés—Le chiffres du jour—Vie syndicale (Page 1),
Assemblée Générale des syndicats le 23 septembre 2014 (Page 2),
Pacte d'irresponsabilité … / Travailleurs detachés…(Page 3)
Tract "clefs en main" à diffuser largement (Page 4)

FNIC CGT Industries Chimiques

L'actualité du militant des industries chimiques

N° 247 11 juillet 2014

L'agenda

SEPTEMBRE 2014

8-9– Comité Exécutif Fédéral à Montreuil

8-12– CHSCT Niveau 2

11– Bureau UFICT

19– Journée d'Etudes à Lyon

23 SEPTEMBRE 2014

CALENDRIER DES RÉUNIONS PARITAIRES SEPTEMBRE 2014

3– *PLASTURGIE* : Commission Mixte Paritaire
10– *DROGUERIE* : Réunion 2014
11– *PLASTURGIE* : CNPE
12– *PLASTURGIE* : AGPP
17– *CAOUTCHOUC* : Commission Paritaire Plénière
18– *INDUSTRIE PHARMA* : C.G.I.S
– *PETROLE :* *CPNSS*
– *CHIMIE* : OPCA DEFI - Comités Paritaires de Section
23– *PLASTURGIE* : OPCA DEFI - Comités Paritaires de Section

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0155826888 - Fax. 0155826915
http://www.fnic.cgt.fr - E-mail : fnic@cgt.fr
Directeur de publication : Carlos MOREIRA
Bimensuel– 1,06 €
ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 1015 S 06566
Imprimé par nos soins

Droits & libertés

RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES

Le parlement a adopté, le 26 juin, la loi tendant au développement, à l'encadrement des stages et l'amélioration du statut des stagiaires. À partir de septembre 2015, la gratification des stagiaires restant plus de deux mois dans l'entreprise sera portée à 15 % du plafond de la Sécurité sociale, passant ainsi à 523,26 € pour 151,37 heures.

La loi instaure une limitation de stagiaires par entreprise, qui sera fixée par décret.

En cas de non respect, les entreprises s'exposeront à une amende administrative.

Pour lutter contre les abus de stages, le pouvoir des inspecteurs et contrôleur du travail seront renforcés.

Pour la FNIC-CGT, un des moyens d'éviter l'abus de stagiaires, c'est de les payer au SMIC.

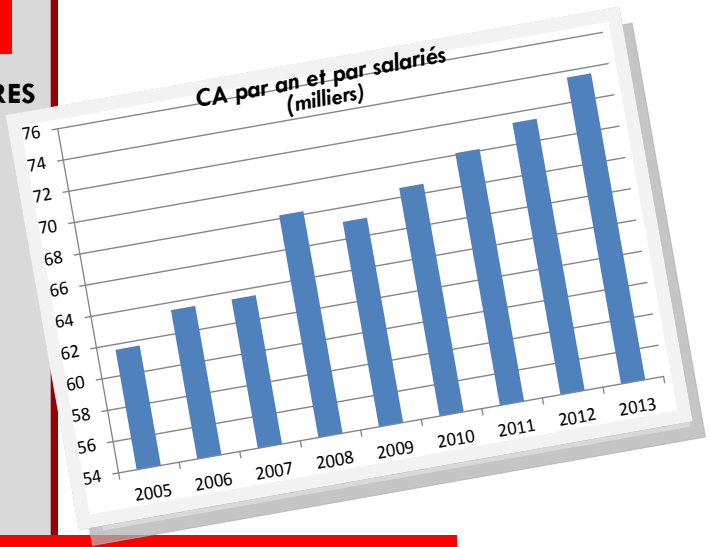

0 €

C'est le niveau de cotisations sociales, que devront payer tous les employeurs, pour les salariés au SMIC.

Ce nouveau pillage, de nos caisses de solidarité, sorti tout droit du pacte de « responsabilité » coûtera la bagatelle de **4,5 milliards d'€** aux contribuables.

Vie Syndicale

Représentativité et syndiqués ? Pourquoi tant de différence ?

Dans notre organisation, il est important de connaître ce que nous représentons de manière à pouvoir faire un état précis de nos forces.

Dans la continuité de notre plan de renforcement, il faut reconnaître que l'état de représentativité de certains de nos syndicats n'est pas en adéquation avec la syndicalisation.

Avoir des syndicats avec des représentativités aux élections à 60 % et plus, nous fait comprendre que nous avons gagné la bataille des idées, mais dans ce cas, avoir 10 % de syndiqués, nous obligent à mettre en place ce plan de syndicalisation.

Prochainement, nous ferons un état de ce que nous représentons en termes de syndiqués dans chaque branche professionnelle.

Assemblée Générale des Syndicats

MARDI 23 SEPTEMBRE 2014

A 9 H - salle du CCN à Montreuil

Pas une de nos industries n'échappe à cette déferlante politique libérale drainant restructurations, fusions, réorganisations et pressions de manière quasi - permanente. Les salariés subissent cette situation avec un fort sentiment d'injustice, de colère, mais aussi une certaine impuissance.

DANS CE CONTEXTE, COMMENT LA CGT PEUT-ELLE AGIR POUR PESER FAVORABLEMENT, RÉSISTER, AMÉLIORER, CHANGER LES CHOSES DANS L'INTÉRÊT DES SALARIÉS ?

Quelle analyse, quels défis nous sont posés au quotidien dans notre syndicalisme CGT face aux expressions et/ou non expressions issues des urnes à l'occasion des élections municipales et européennes ?

Quels enseignements tirer du niveau des mobilisations nationales du 6 février, 18 mars, 12 avril, 1er Mai, 3 et 26 juin… etc. ? Quel prolongement y donner ?

Quelles forces syndicales CGT à l'entreprise, dans le groupe, dans la branche pour peser durablement et efficacement face au patronat pour nos revendications.

UNE JOURNÉE DE TRAVAIL MILITANT POUR RÉFLÉCHIR ENSEMBLE SUR CES SITUATIONS ET SUR LES PERSPECTIVES D'INITIATIVES ET D'ACTIONS À CONSTRUIRE, TEL EST LE SENS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE TOUS LES SYNDICATS CGT DE LA FÉDÉRATION.

Chaque syndicat doit prendre les dispositions, dès maintenant, pour garantir sa participation en retournant l'imprimé ci-dessous.

Inscrivez-vous dès maintenant

ASSEMBLEE GENERALE DE TOUS LES SYNDICATS DE LA FÉDERATION LE MARDI 23 SEPTEMBRE 2014 À 9 H 00 - SALLE DU CCN

Bulletin d'inscription

Assemblée Générale FNIC CGT LE 23/09/2014 à Montreuil (93)

LE SYNDICAT CGT :----------

BRANCHE D'ACTIVITÉ : ----------

LOCALITÉ :----------**DÉP.**----------

☞ **Envisage la participation de /_____ / Camarades.**

- *Bulletin de participation à retourner à la FNIC CGT, case 429, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil*
  Fax : 01.55.82.69.15—Email : fnic@cgt.fr

FAUCHÉ EN PLEIN VOL

Le 5 mars 2014, sur l'impulsion du gouvernement, était signé par certains syndicats d'accompagnement, un document intitulé « ***Pacte de responsabilité*** ». Ce « pacte » n'en est pas un, il s'agit en réalité d'un train de mesures qu'on peut décliner en deux volets :

- Des concessions très précises, faites au patronat, avec une nouvelle baisse du **soi-disant « *coût du travail* »**, le maintien des exonérations de cotisations sociales du Crédit impôt compétitivité d'Ayrault, auquel s'ajoutent d'autres mesures, pour un total de 50 milliards d'euros de cadeaux ;
- Des contreparties extrêmement floues en matière d'emploi, renvoyées à des négociations dans les branches professionnelles.

Précisons que le « coût du travail » est une **expression inventée par le patronat** pour désigner le salaire socialisé, c'est-à-dire le salaire net + les cotisations sociales salariales + les cotisations sociales patronales. Autrement dit, quand ils veulent baisser le « coût du travail », ils veulent en fait **baisser notre salaire**.

Les mesures concédées aux entreprises seront financées par nos impôts et un alourdissement de la dette publique française. Or, ces titres de dette publique sont à 70 % détenus par… les ultra-riches ! Ce « pacte », c'est donc le **double jackpot** pour la classe bourgeoise !

La rapporteure générale du Budget (PS), Valérie **RABAULT**, a estimé dans son rapport du 21 juin dernier, que les 50 milliards d'euros d'économie prévue pour financer le pacte « *aurait un impact négatif sur la croissance de 0,7 % par an en moyenne entre 2015 et 2017, et pourrait entraîner la* ***suppression de 250 000 emplois*** *à l'horizon 2017* ».

Ces chiffres révélés par la direction du Trésor carbonisent les promesses de VALLS sur des créations d'emplois, qui étaient déjà un marché de dupes !

Travailleurs détachés, tordons le cou aux idées reçus !

Malgré ce que l'on pourrait penser, ou ce que veulent laisser croire les médias, une grosse partie des salariés détachés en France sont de nationalité… française.

En 2012, ils étaient 17 000 dans ce cas, soit 10 % de l'ensemble des travailleurs détachés dans l'Hexagone. Ce qui fait de la France la deuxième nationalité représentée parmi les personnes détachées sur notre territoire, derrière la Pologne.

En cause, la prolifération d'agences d'intérim près de la frontière, notamment au Luxembourg, qui emploient des Français résidant en France, pour leur faire accomplir une mission en France. Ce qui leur permet de payer moins de cotisations sociales. Malgré cette dérive, le gouvernement a renoncé, dans le projet de loi sur le travail détaché, à interdire le détachement d'un salarié dans le pays dont il est ressortissant, car cela aurait remis en cause le principe de libre circulation des travailleurs.

PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT

FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT

Ne rien lâcher !

Occupons le terrain CGT à l'entreprise,

avec la bataille des idées, carburant des luttes...

S'il est une évidence partagée par tous, c'est celle que la situation économique et sociale est, non seulement, grave mais aussi qu'il y a une nécessité que ça change rapidement.

Les luttes dans les entreprises, nombreuses et fortes ne cessent de se multiplier. Certaines arrivent à crever la toile médiatique telles que les intermittents du spectacle, la SNCM et les cheminots, mais aussi les Basf-Huningue et de nombreuses autres qui ne sont pas « médiatisées ».

Ce premier semestre est rempli de batailles syndicales, d'expressions citoyennes, toutes fortement empreintes d'exigences fermes envers les coupables de la situation que sont les multinationales qui délocalisent, tout comme leurs serviteurs à la présidence et au gouvernement.

Avec Montebourg, les « soldes permanentes » sont garanties pour le plus grand plaisir des affairistes de tous poils, les derniers bastions industriels ont été bradés à l'extérieur. C'est la démonstration, si besoin est, que ces « politiques » sont soit dans l'incapacité d'imaginer une politique nationale industrielle, soit ils « donnent », tout simplement, le pouvoir au MEDEF et à ses nombreuses multinationales.

La Conférence annuelle dite « sociale », a été l'occasion, après quelques déclarations théâtrales, de démontrer de nouveaux cadeaux pour les employeurs que ceux-ci s'évertueront de trouver « insuffisants ». Une scène pathétique qui doit soulever indignation, colère et actions collectives de masse :

- ☞ **Indignation** : parce que ces cadeaux seront payés par la régression de nos droits et la baisse du niveau de vie des citoyens.
- ☞ **Colère** face à cette injustice sociale et au gaspillage immoral des deniers publics (230 milliards d'euros/an) alors qu'il y a tant de besoins à satisfaire pour la population et les services.
- ☞ **Actions collectives de masse** : parce qu'il n'y a pas d'issue autre que l'action pour se faire entendre et imposer d'autres choix.

La période estivale est le moment propice tant pour se relaxer que pour débattre de ces enjeux qui impactent tout le monde.

Le carburant de la lutte est la bataille des idées !

Préparons une rentrée sociale forte dès maintenant !

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex /Tél. 0155826888 /Fax. 0155826915 /http: //www.fnic.cgt.fr /E-mail : fnic@cgt.fr